

**ANNEXE III**  
**ÉTIQUETAGE ET NOTICE**

## **A. ÉTIQUETAGE**

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR****ETUI FLACON DE 10 ML****1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Tetaniserum 150

**2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES**

Chaque dose de 10 mL contient :

**Substances actives :**

Antitoxine tétanique purifiée d'origine équine ..... 1500 UI

**3. TAILLE DE L'EMBALLAGE**

10 mL

**4. ESPÈCES CIBLES**

Bovins, équins, porcins, chiens, ovins, caprins.

**5. INDICATIONS****6. VOIES D'ADMINISTRATION**

Voie sous-cutanée.

**7. TEMPS D'ATTENTE**

Temps d'attente : zéro jour.

**8. DATE DE PÉREMOPTION**

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture à utiliser immédiatement.

**9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

À conserver et transporter réfrigéré.

Ne pas congeler

Protéger de la lumière.

**10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »**

Lire la notice avant utilisation.

**11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »**

À usage vétérinaire uniquement.

**12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

**13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ****14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

FR/V/0320196 5/1984

**15. NUMÉRO DU LOT**

Lot {numéro}

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE  
CONDITIONNEMENT PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

**Flacon de 10 mL**

**1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Tetaniserum 150

**2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES**

Antitoxine tétanique purifiée d'origine équine ..... 1500 UI/10 mL

**3. NUMÉRO DU LOT**

Lot {numéro}

**4. DATE DE PÉREMOPTION**

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture à utiliser immédiatement.

**B. NOTICE**

## **NOTICE**

### **1. Nom du médicament vétérinaire**

Tetaniserum 150

### **2. Composition**

Chaque dose de 10 mL contient :

#### **Substances actives :**

Antitoxine tétanique purifiée d'origine équine ..... 1500 UI

Solution injectable

### **3. Espèces cibles**

Bovins, équins, porcins, chiens, ovins, caprins.

### **4. Indications d'utilisation**

Séroprévention du tétanos.

### **5. Contre-indications**

Aucune.

### **6. Mises en garde particulières**

#### Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Respecter les conditions d'asepsie habituelles.

En cas de réaction allergique suite à l'injection, administrer immédiatement un antihistaminique.

#### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Sans objet.

#### Gestation et lactation :

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation lactation ponte.

#### Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce médicament vétérinaire lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, la décision d'utiliser ce médicament vétérinaire avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

#### Surdosage :

Aucun effet indésirable n'a été constaté après administration d'une surdose.

#### Incompatibilités majeures :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

### **7. Effets indésirables**

Bovins, équins, porcins, chiens, ovins, caprins.

Très fréquent (>1 animal / 10 animaux traités) :	Réaction au point d'injection <sup>1</sup>
---	--

<sup>1</sup> locale et modérée

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr>

## **8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration**

Voie sous-cutanée.

Administrer 1 dose selon les modalités suivantes :

### **Adultes**

Bovins : 10 mL

Equins : 10 mL

Porcins, chiens : 5mL

Ovins, caprins : 3 mL

### **Jeunes de moins de 4 mois**

Poulains, veaux : 5 à 10 mL

Agneaux, chevreaux, chiots : 2 à3 mL

Porcelets : 1 à 2 mL

## **9. Indications nécessaires à une administration correcte**

Pour les équins, lors d'une intervention tardive après une blessure, il est possible de doubler la dose d'antitoxine injectée ou de procéder à 2 administrations séparées d'un intervalle de 8 jours.

## **10. Temps d'attente**

Zéro jour.

## **11. Précautions particulières de conservation**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver et transporter réfrigéré (entre 2° C et 8° C).

Ne pas congeler

Protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : à utiliser immédiatement.

## **12. Précautions particulières d'élimination**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

### **13. Classification des médicaments vétérinaires**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

### **14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations**

FR/V/0320196 5/1984

Flacon de 10 mL

### **15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois**

01/2026

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

### **16. Coordonnées**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

CEVA SANTE ANIMALE  
8 rue de Logrono  
33500 Libourne  
Tél : 00 800 35 22 11 51

Fabricant responsable de la libération des lots :

CEVA SANTE ANIMALE  
10 avenue de la Ballastière  
33500 Libourne

### **17. Autres informations**